



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Assistance et prévention
en cybersécurité

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'association ECTI rejoint Cybermalveillance.gouv.fr

Paris, le 9 janvier 2025 - Le dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr, dédié à l'assistance aux victimes et à la prévention des risques numériques, est piloté par le Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA).

Composé d'acteurs publics et privés, répartis en différents collèges (représentants de l'État, d'utilisateurs / victimes de prestataires, et d'offreurs de solutions et de services), cette structure juridique permet l'implication opérationnelle et financière de ses membres.

Lors de l'Assemblée générale du 28 novembre dernier, la candidature d'ECTI (Échanges et consultations techniques internationaux) a été examinée et acceptée. L'organisation rejoint ainsi officiellement le GIP ACYMA.

Créée en 1974, ECTI est une association basée sur le bénévolat senior de compétences. Forte d'un réseau de plus de 2 000 adhérents, elle est active dans tous les départements français et dans 50 pays, contribuant au développement économique et social des entreprises et collectivités.

Collège « utilisateurs » :



Cybermalveillance.gouv.fr remercie ce nouveau partenaire qui s'engage activement pour l'assistance des victimes et la prévention du risque numérique sur le territoire français.

Contacts presse : presse@cybermalveillance.gouv.fr

Béatrice Hervieu : 01 83 75 14 10 - Pauline Fabry : 01 83 75 14 19 - Stella Azzoli : 01 83 75 14 09

À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

[Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, la protection des organisations, la sensibilisation aux risques numériques, et l'observation de la menace sur le territoire français, qui s'illustrent notamment au travers des services suivants : 17Cyber, Mon ExpertCyber et SensCyber. Ses 64 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2024, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) a accueilli 5,4 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et plus de 420 000 personnes ont réalisé un parcours d'assistance.

PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

